

La santé au travail dans l'industrie agroalimentaire

Identification et prévention des risques professionnels
et des pathologies du travail

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- IPRP

INTERVENANTS

- Dr Marc Delanoë, médecin du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE
1 jour

DATES 2022
• Nous consulter

LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF
530€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »
- Formation éligible au DPC (sous condition de validation)



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse -
31100 Toulouse

Objectifs

- Comprendre les organisations et filières de l'industrie agroalimentaire
- Repérer les risques professionnels spécifiques et les atteintes à la santé qui en découlent
- Améliorer ses pratiques pour conseiller, informer, orienter
- Envisager les coopérations possibles entre régime agricole et régime général

Programme

- L'industrie agroalimentaire : les évolutions économiques, les circuits, les statuts (tâcherons, intérimaires...), populations concernées
- Les aspects législatifs : normes spécifiques, accréditations, le rôle des services vétérinaires
- Les risques majeurs de ce secteur : infectieux, environnementaux, etc. et les pathologies associées
- Appuis documentaires et nomenclature agricole (NOSTA)
- La santé au travail dans le cadre de la collaboration en inter-régimes

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur
- Illustrations concrètes

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas.

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI <https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>